

AC1	Protection des monuments historiques	
Articles R425.1, R425.16 du Code de l'Urbanisme - contraintes sur l'immeuble et sur les immeubles en covisibilité		
	<i>Classé</i> Eglise Saint Michel <i>En totalité</i>	10/03/1995
	<i>Service:</i> DRAC	
	<i>Inscrit</i> Porte d'enceinte <i>L'édifice</i>	29/05/1947
	<i>Service:</i> DRAC	
AS1	Périmètre de captage	
Interdictions ou règlementations des activités mentionnées dans la servitude		
	<i>Eloigné</i> ROQUELAURE "LE RAMBERT" STATION	17/11/2014
	<i>Service:</i> ARS	
I1	Canalisations et installation de transport de gaz	
Zone des effets létaux du phénomène dangereux -SUP1-SUP2-SUP3- contraintes sur les étab. recev. du public ou immeuble de grande hauteur		
	Canalisation DN 300 AUCH NORD-MONTESTRUC	22/02/2019
	<i>Service:</i> Teréga	
I3	Canalisations de distribution et de transport de gaz	
Servitudes non aedificandi et non plantandi 4 à 10 m. Déclarations préalables à proximité.		
	Canalisation DN 300 AUCH NORD-MONTESTRUC	28/02/2002
	<i>Service:</i> Teréga	
I4	Réseau électrique	
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui, de passage et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres ; servitudes de voisinage		
	<i>Liaison aérienne 63 kV n° 1</i> FLEURANCE-JALIS	
	<i>Service:</i> RTE - Groupe exploitation	
PM1 r	Plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles	
Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude		

28/02/2014

Service: DDT32

PM1i Plan de prévention des risques d'inondation

Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude

PPRi de Montaut-les-Créneaux

05/07/2017

Service: DDT32

T4 Balisage aéronautique

Obligation de balisage des obstacles

Dégagement aérodrome Auch-Lamothe

13/11/2000

Service: DGAC-délégation locale

T5 Dégagement aéronautique

Limitation de hauteur

Dégagement aérodrome Auch-Lamothe

13/11/2000

Service: DGAC-délégation locale

T7 Protection aéronautique hors dégagement

Autorisation pour hauteur supérieure à 50 m (100 m en agglomération)

Service: DGAC